



Filière forêt-bois : un potentiel économique à développer

En Occitanie, la filière forêt-bois regroupe 20 700 emplois répartis dans 5 800 établissements en 2014. Son poids reste faible dans l'économie régionale (moins de 1 % des emplois et des établissements), au regard de l'importance de la ressource forestière (2^e rang régional en superficie). Pourtant, cette filière participe à l'équilibre des territoires, avec un ancrage territorial fort, couvrant l'ensemble des départements de la région. Premier segment de la filière en nombre d'établissements et deuxième en nombre d'emplois, la construction bois est une spécificité régionale.

Les acteurs de la filière en Occitanie sont essentiellement des entreprises de dimension régionale ; leur potentiel de développement est contraint par une situation économique un peu en retrait par rapport à leurs homologues de France métropolitaine. Les salariés sont le plus souvent des hommes, ouvriers, avec des rémunérations plutôt faibles.

Christophe Bordet, Noémie Montcoudiol, Insee

Avec 2,6 millions d'hectares de forêt, l'Occitanie arrive en 2^e position des régions métropolitaines, après la Nouvelle-Aquitaine et juste devant Auvergne-Rhône-Alpes. Mais elle n'est que 5^e pour le volume de bois récolté, 7^e en nombre de salariés et d'emplois totaux ainsi qu'en chiffre d'affaires. Face au potentiel que représente la ressource forestière dans la région, malgré des conditions d'exploitabilité plutôt difficiles liées en particulier à la topographie, la filière est porteuse d'enjeux multiples sur le plan de l'aménagement équilibré des territoires et du développement économique et durable.

20 700 emplois dans la filière forêt-bois

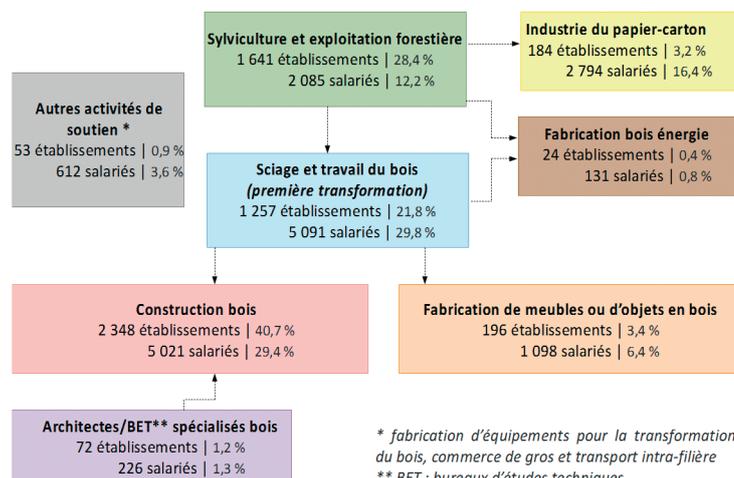
La filière forêt-bois désigne l'ensemble des acteurs économiques qui participent aux activités de transformations successives de la matière première bois (figure 1). Dans un périmètre étendu (encadré « Les périmètres de la filière »), la filière emploie en région Occitanie, 17 100 salariés et 3 600 non salariés en 2014, répartis dans 5 800 établissements. Son poids dans l'économie régionale est faible, seulement 1 % de l'emploi total et des établissements. En matière de chiffre

d'affaires, ce poids est un peu plus élevé : 1,7 %, soit 2,6 milliards d'euros, grâce à des établissements de plus grande taille que dans l'ensemble de l'économie. Sur le périmètre restreint qui permet des comparaisons entre régions

(encadré « Les périmètres de la filière »), le poids de la filière en matière d'emplois totaux est l'un des plus faibles de métropole. À titre de comparaison, il est deux fois moins élevé qu'en Nouvelle-Aquitaine.

1 Quatre segments regroupent la quasi-totalité des salariés

Schéma de la filière : répartition par segment des établissements et salariés et parts dans l'ensemble de la filière en Occitanie, en 2014



* fabrication d'équipements pour la transformation du bois, commerce de gros et transport intra-filière
** BET : bureaux d'études techniques

Source : Insee, Clap 2014 – Périmètre étendu



Un fort ancrage territorial de la filière, avec des spécialisations départementales

Par son ancrage territorial fort, la filière contribue à l'équilibre des territoires. La ressource forestière est principalement implantée en zones de massif où se concentrent 4 établissements de la filière sur 10, et autant d'emplois, soit deux fois plus que pour l'ensemble de l'économie régionale. De même, 51 % des établissements et 33 % des emplois de la filière sont localisés dans une commune rurale, contre respectivement 28 et 16 % pour l'ensemble de l'économie. L'enjeu de développement lié à la filière est donc plus important dans ces zones relativement éloignées des grands pôles économiques, grâce à ses activités plus diffuses sur l'ensemble de la région (figure 2). D'ailleurs, la Haute-Garonne et l'Hérault, qui concentrent la moitié des emplois de la région tous secteurs confondus, ne regroupent qu'un quart des emplois de la filière forêt-bois. À l'inverse, des départements ruraux qui pèsent moins dans l'économie régionale, sont davantage représentés dans la filière, en particulier l'Aveyron.

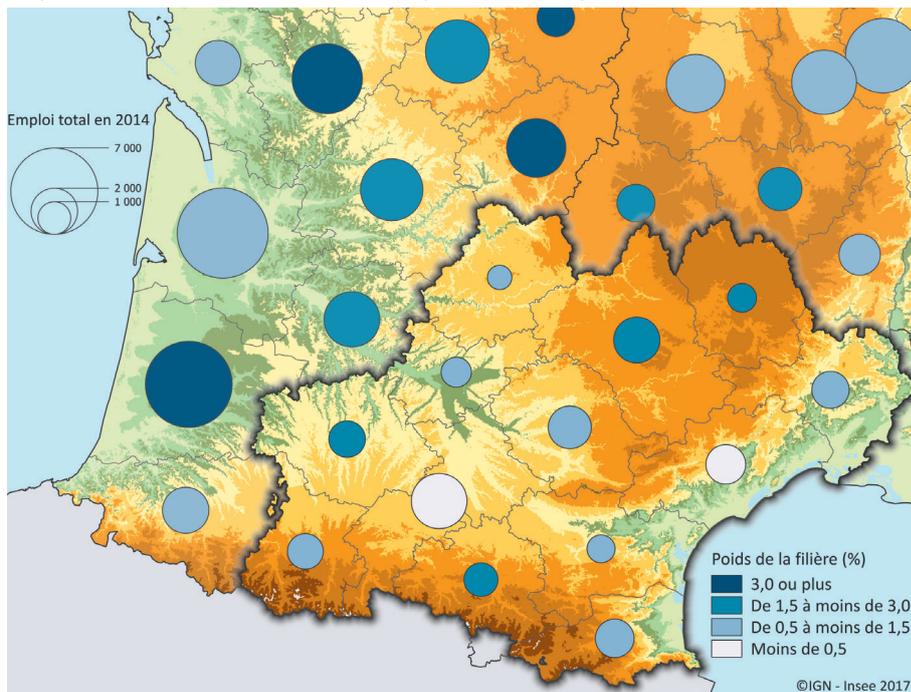
Dans l'Aveyron et la Lozère, 1 salarié sur 2 de la filière travaille dans un établissement de sciage et du travail du bois, contre 1 sur 3 dans la région. La spécialisation de ces départements du Massif central s'explique par la proximité de la matière première. Dans le Tam, la sylviculture et l'exploitation forestière sont particulièrement développées : ce segment concentre 20 % des salariés de la filière du département. Dans les Pyrénées-Orientales, l'industrie du papier et du carton est davantage représentée, avec 46 % des salariés de la filière du département. Dans une moindre mesure, l'Ariège est également spécialisée dans ce segment (35 % des salariés).

Des entreprises surtout locales aux résultats économiques un peu en retrait

La filière forêt-bois a une forte emprise régionale, comparée à l'ensemble de l'économie. En effet, dans son périmètre restreint, 85 % des salariés dépendent d'une entreprise « régionale » c'est-à-dire d'une entreprise ayant l'essentiel de ses emplois localisés dans la région (définitions) contre 78 % dans l'ensemble de l'économie. De même, les centres de décision économique dont dépendent ces salariés, c'est-à-dire le siège social de l'entreprise ou du groupe, sont

2 La filière forêt-bois répartie sur les 13 départements de la région

Emploi total estimé de la filière forêt-bois et poids dans le département en 2014



Lecture : en Haute-Garonne, les 2 860 emplois de la filière représentent moins de 0,5 % de l'emploi total du département.
Source : Insee, Clap 2014 – Périmètre restreint

le plus souvent situés en Occitanie. Alors que 40 % des salariés de l'ensemble de l'économie régionale sont sous l'autorité d'un centre de décision hors région, seuls 33 % sont dans ce cas dans la filière forêt-bois. Cette dépendance est plus faible que dans d'autres régions, dont la Nouvelle-Aquitaine ou Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2014, les entreprises régionales de la filière sont dans une situation économique légèrement en retrait par rapport à la moyenne métropolitaine : le résultat d'exploitation rapporté à la valeur ajoutée (définitions), qui mesure la part de la valeur ajoutée revenant à l'entreprise, s'élève à 8,9 % contre 9,5 % en métropole (figure 3). Ce résultat place l'Occitanie après d'autres régions comme la Nouvelle-Aquitaine (11,8 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (10,5 %). Cette situation provient d'une plus faible valeur des équipements par salarié (intensité capitalistique) (définitions), qui impacte elle-même à la baisse la productivité du travail.

Enfin, la part du chiffre d'affaires à l'exportation est plus faible dans la filière en Occitanie, 16 % contre 21 % en métropole.

La construction bois : une spécificité au sein de la filière en Occitanie

En Occitanie comme en France métropolitaine, au sens du périmètre restreint, les trois segments construction bois, sylviculture et exploitation forestière et sciage et travail du bois représentent plus de 90 % des établissements de la filière. Avec l'industrie du papier-carton, ils concentrent 90 % des emplois salariés de la filière.

Dans la région, la construction bois regroupe le tiers des établissements de la filière forêt-bois dans sa dimension restreinte (figure 4). C'est la seule région de métropole où la part de ce segment est aussi élevée (+ 10 points par rapport à la France métropolitaine). Cette spécificité se retrouve aussi en matière d'effectifs salariés, même si elle est un peu moins marquée : l'Occitanie se place en 3^e position.

Dans la construction bois, le niveau d'équipements peu exigeant pour réaliser la production se traduit par une intensité capitalistique faible. De ce fait, le coût des capitaux pèse peu sur le résultat d'exploitation qui s'en trouve plus élevé que dans la plupart des autres segments.

La sylviculture et l'exploitation forestière relativement peu présentes

La sylviculture et l'exploitation forestière sont moins présentes dans la région qu'en métropole. La part des établissements de ce segment dans la filière y est inférieure de 11 points. Les deux tiers des établissements sont situés dans les massifs, surtout dans le Massif central. L'accès à la ressource et son exploitabilité sont donc plus difficiles que

3 Une filière moins capitalistique qui entraîne une productivité apparente du travail plus faible

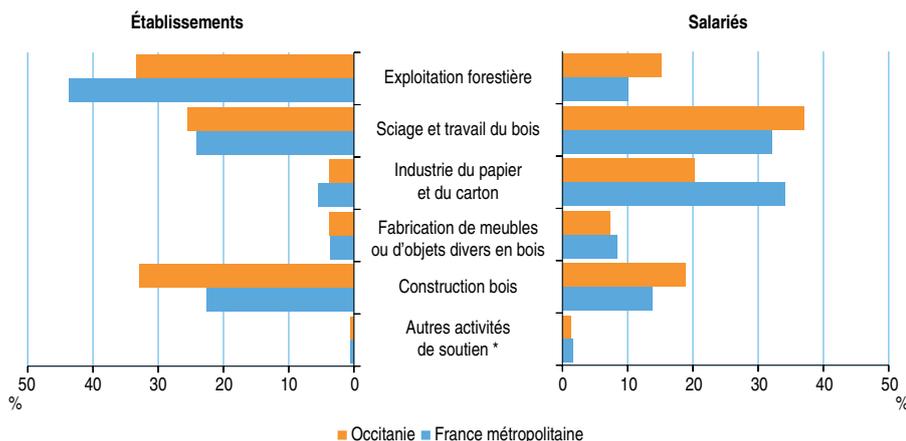
Principaux ratios financiers de la filière forêt-bois en 2014

	Occitanie	France métropolitaine
Intensité capitalistique (euros par salarié en équivalent temps plein)	121 250	133 300
Productivité apparente du travail (euros par salarié en équivalent temps plein)	60 950	62 550
Résultat d'exploitation rapporté à la valeur ajoutée (%)	8,9	9,5

Source : Insee, Clap et Fare 2014 – Périmètre restreint

4 La construction bois très développée en Occitanie

Répartition par segment des établissements et des salariés de la filière forêt-bois en 2014



* fabrication d'équipements pour la transformation du bois, commerce de gros et transport intra-filière
Source : Insee, Clap 2014 – Périmètre restreint

dans les régions où les forêts sont localisées en plaine.

Cette activité est en outre relativement peu employeuse dans la région, comme en France métropolitaine : 83 % d'établissements n'ont aucun salarié contre 63 % pour l'ensemble de la filière. C'est néanmoins le 2^e segment régional en nombre d'établissements et le 4^e en nombre de salariés.

L'activité de sciage en difficulté

Avec 5 100 salariés et 1 260 établissements, le sciage et le travail du bois est le 1^{er} segment employeur de la filière forêt-bois en Occitanie, juste devant la construction bois, et le 3^e en nombre d'établissements. Ce segment a un poids dans le périmètre restreint similaire à celui de France métropolitaine pour les établissements (26 %), mais supérieur en matière d'emplois salariés (37 % soit + 5 points).

Dans la région, les entreprises de ce segment affichent globalement de bons résultats économiques : le résultat d'exploitation rapporté à la valeur ajoutée s'élève à 12,8 %, soit près de 4 points de plus que pour l'ensemble de la filière régionale et que pour ce segment en France métropolitaine.

Néanmoins, l'activité de sciage, qui représente 18 % des effectifs du segment, connaît plus de difficultés dans la région. Le résultat d'exploitation généré n'y représente que 2,0 % de la valeur ajoutée. Cette contre-performance ne se retrouve pas au niveau métropolitain, où le résultat d'exploitation (8,0 %) n'est que légèrement inférieur à celui du segment (8,9 %). Une plus faible productivité apparente du travail dans la région explique ces résultats.

Industrie du papier-carton : peu d'établissements, beaucoup d'emplois

Avec 2 800 salariés concentrés dans 184 établissements en 2014, l'industrie du papier-carton est le 3^e segment employeur de la filière forêt-bois en Occitanie. Les quatre plus

grands établissements de la filière régionale font partie de ce segment, fortement capitalistique. Ils regroupent à eux seuls près de 1 200 salariés. Néanmoins, l'industrie du papier-carton reste sous-représentée dans la filière en Occitanie par rapport à la métropole, tant en matière d'emplois salariés que d'établissements. En Occitanie comme ailleurs, les entreprises de ce segment ont une dimension nationale voire internationale : 65 % des salariés des établissements de l'industrie du papier et du carton dépendent de centres de décision extérieurs à la région, dont 42 % relèvent d'un groupe étranger.

Des salariés plutôt jeunes mais de forts contrastes selon les segments

Âgés de 39,9 ans en moyenne, les salariés de la filière forêt-bois régionale (périmètre restreint) sont un peu plus jeunes que leurs homologues

de France métropolitaine (40,8 ans). La part des salariés de plus de 50 ans est aussi l'une des plus faibles des 13 régions de métropole. La répartition par âge varie beaucoup selon les domaines d'activité (figure 5). Ainsi, le poids important de la construction bois en Occitanie explique en partie la jeunesse de la filière. En effet, la moitié des salariés relevant de ce segment ont moins de 33 ans. En particulier, la proportion d'apprentis parmi les salariés y est la plus élevée (7,4 % contre 2,6 % dans la filière). À l'inverse, l'amont de la filière est plus vieillissant : 33 % des salariés de la sylviculture et de l'exploitation forestière ont plus de 50 ans, contre 24 % pour l'ensemble de la filière en Occitanie. L'enjeu est dans le premier cas de favoriser la montée en compétences et la professionnalisation de jeunes salariés, et dans le second d'assurer la pérennité des savoir-faire et le renouvellement des effectifs.

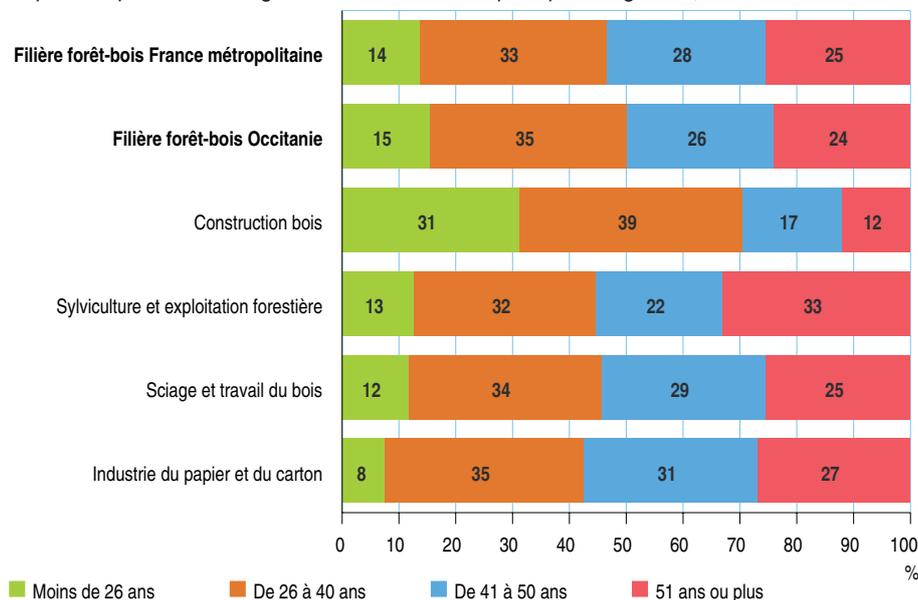
7 salariés sur 10 sont des ouvriers

Représentant 69 % des effectifs salariés, les ouvriers sont largement majoritaires dans la filière forêt-bois en Occitanie comme en France métropolitaine. Toutefois, dans la région, la part des ouvriers qualifiés parmi les ouvriers de la filière est plus faible : elle est de 59 %, soit 5 points de moins qu'en moyenne en métropole ou en Nouvelle-Aquitaine.

Les caractéristiques des salariés sont contrastées d'un segment à l'autre de la filière, selon la nature des activités. Ainsi, dans la sylviculture et l'exploitation forestière, la moitié des salariés sont des ouvriers agricoles. Les professions intermédiaires, principalement des salariés de l'Office national des forêts (ONF), y occupent aussi une place relativement importante. Dans la construction bois, les ouvriers constituent l'essentiel des effectifs (84 % des salariés) et sont plus souvent qualifiés. À l'inverse, dans

5 Deux fois moins de salariés seniors dans la construction bois que dans l'ensemble de la filière

Répartition par tranche d'âge des salariés dans les principaux segments, en Occitanie en 2014



Source : Insee, Clap et DADS 2014 – Périmètre restreint

L'industrie du papier et du carton, les métiers sont plus diversifiés : la part des professions intermédiaires et des cadres et professions intellectuelles supérieures atteint 28 %, contre 19 % dans l'ensemble de la filière.

En outre, la filière est peu féminisée : 5 salariés sur 6 sont des hommes, dans la région comme en métropole.

Des salaires plus faibles

En Occitanie, un salarié de la filière gagne en moyenne 12,1 € nets de l'heure en 2014. C'est le salaire horaire net moyen le plus faible des 13 régions de métropole. En comparaison, le

salairé moyen est de 12,9 € dans la filière sur l'ensemble de la France métropolitaine, soit un écart de 6 % ou encore de 1 200 € par an à temps de travail équivalent.

Ces différences de rémunérations s'expliquent en partie par les spécificités de la filière forêt-bois régionale, qui cumule les situations de faibles salaires (*données complémentaires n° 4 version web*). En effet, les ouvriers agricoles et non qualifiés, qui pèsent davantage dans la région, perçoivent des salaires horaires nets plus faibles que l'ensemble des salariés de la filière : respectivement 9,5 € et 8,7 €. De même, le segment de la construction bois,

très présent en Occitanie, est aussi le moins rémunérateur, dans la région (10,6 €) comme en moyenne en métropole (11,5 €). En outre, la filière régionale est particulièrement jeune, et le salaire horaire perçu est logiquement plus faible pour les moins de 26 ans que pour les seniors (8,2 € contre 14,2 €).

Toutefois, à profil identique (catégorie socioprofessionnelle, segment d'activité, âge, sexe, taille de l'établissement, type de contrat, condition d'emploi), les rémunérations des salariés de la filière restent inférieures de 3 % en Occitanie à celle de la France métropolitaine. ■

Les périmètres de la filière

Des forêts aux produits finis, le contour de la filière forêt-bois est défini par les établissements participant aux activités de transformations successives de la matière première bois. Il faut distinguer la logique de filière de la logique de chaîne d'approvisionnement : les établissements de la filière n'intègrent pas nécessairement des produits bois de la région.

Une première méthode consiste à identifier tous les établissements dont le code d'activité principale ne laisse aucun doute sur l'appartenance de l'établissement à la filière. Elle permet de définir un **périmètre restreint** (*données complémentaires n°5 version web*), sur lequel peuvent être réalisées des comparaisons régionales.

Une seconde méthode, basée sur un travail d'expertise réalisé par l'ensemble des partenaires a permis d'aboutir à un **périmètre étendu** sur la région Occitanie, en rajoutant :

- dans le segment de la construction bois : 730 établissements et 2 415 salariés ;
- dans le segment de la fabrication de meubles ou d'objets en bois : 8 établissements et 94 salariés ;
- dans le segment des autres activités de soutien (commerce de gros) : 23 établissements et 436 salariés ;
- les segments « Architectes et bureaux d'études techniques spécialisés dans le bois » et « Bois énergie » : 96 établissements et 357 salariés.

Les enjeux régionaux de la filière forêt-bois

La forêt constitue un élément majeur des territoires de la région Occitanie, avec une surface de 2,6 millions d'hectares, soit 36 % de la surface régionale (30 % en France métropolitaine). Cette ressource, essentiellement constituée de feuillus, est cependant sous-exploitée puisque seulement 50 % de l'accroissement annuel est prélevé chaque année.

Dans ce contexte, les enjeux pour la filière forêt-bois régionale s'inscrivent pleinement dans les enjeux nationaux identifiés au sein du **Programme national de la forêt et du bois 2016 - 2026** :

- créer de la valeur dans le cadre de la croissance verte, en gérant durablement la ressource disponible, pour la transition bas carbone ;
- mobiliser, valoriser, consommer plus de bois local, en préservant les équilibres entre les différents usages (bois d'œuvre, bois construction, usages industriels et énergétiques) ;
- renforcer la chaîne de valeur ajoutée et notamment les maillons les plus fragiles de la filière (sciage, exploitation forestière) ;
- mettre en synergie les actions des différents acteurs, notamment au sein d'une interprofession forte ;
- mener une politique de prévention des risques naturels (prévention des feux de forêts, protection et restauration des terrains en montagne).

Ces objectifs sont en cours de déclinaison dans le **Programme régional de la forêt et du bois** élaboré par les acteurs de la filière en Occitanie. Il sera finalisé au cours du 1^{er} trimestre 2019 et fixera la politique forestière régionale pour les 10 années à venir.

En parallèle et du point de vue opérationnel, l'État, la Région et les professionnels de la filière réunis au sein de leur interprofession Fibo Occitanie vont rédiger et signer un **contrat de filière** qui fixera les engagements de chacun pour les trois prochaines années et permettra de traduire les actions à mener pour assurer un développement structuré et cohérent de la filière, de la sylviculture jusqu'à l'utilisation finale du bois en région. Ces démarches visent à dynamiser ce secteur économique d'avenir.

Conseil régional, DRAAF et FIBOIS Occitanie

Champ et Définitions

Les analyses sur les résultats économiques et financiers des entreprises portent sur le champ des seules entreprises régionales, en excluant les entreprises de la sylviculture, autres activités de récolte et services de soutien à l'exploitation forestière et les entreprises non marchandes (ONF, associations, fondations).

Les **entreprises régionales** correspondent ici à celles dont au moins 80 % des effectifs salariés sont localisés dans la région.

Le **résultat d'exploitation** est égal à la valeur ajoutée dont on soustrait la masse salariale et le coût du capital d'exploitation. Rapporté à la valeur ajoutée, il fournit un indicateur de la situation économique des entreprises (part de la valeur ajoutée revenant à l'entreprise).

La **productivité apparente du travail** est égale à la valeur ajoutée hors taxe rapportée à l'effectif salarié en équivalent temps plein.

L'**intensité capitalistique**, en statistique d'entreprise, est le rapport entre le montant des immobilisations corporelles brutes et l'effectif salarié en équivalent temps plein.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « Portrait forestier des 13 régions métropolitaines » - IGN, *La feuille de l'IF* (inventaire forestier) n° 37, avril 2016

